

Critères pour la certification des produits techniques/apareils ménagers

Les produits techniques sont des produits avec

- Fonctions d'aspiration (par exemple, aspirateur)
- Filtre (par exemple, filtre à pollen ou filtre à air)
- Systèmes de lavage ou processus de lavage (par exemple machines à laver)

Est vérifié:

Conformément au pourcentage défini par Service Allergie Suisse, les systèmes maintiennent les allergènes éloignés des personnes souffrants d'allergies en les éliminant (aspiration, lavage) ou en les filtrant (filtre).. Tous les appareils doivent pouvoir éliminer efficacement au moins un type de particule allergène. Des informations certifiables doivent être fournies.

- **Pour les systèmes d'aspiration:** la puissance d'aspiration doit constamment maintenir 80 % des particules allergènes p.ex., le pollen, les moisissures, les acariens de la poussière domestique, les poils d'animaux) à l'écart de la personne allergique.
- **Pour les systèmes de lavage:** un système de lavage pour les particules allergènes (avec des allergènes p.ex. du pollen, des moisissures, des acariens de la poussière domestique, des poils d'animaux, de poussière fine, des germes) doit atteindre une efficacité d'au moins 60 % pour les particules de 0,4 µm pendant un cycle de lavage.
- **Pour les systèmes de filtrage:** un système de filtrage pour les particules allergènes (avec des allergènes p.ex. du pollen, des moisissures, des acariens de la poussière domestique, des poils d'animaux, de poussière fine, des germes) doit atteindre une efficacité d'au moins 50% pour les particules de 0,3 – 1,0 µm pendant toute la durée de service.

Les produits techniques/apareils ménagers portant le label de qualité Allergie conviennent pour (selon les informations sur le produit):

- Allergie pollinique (le rhume des foins)
- Allergie aux acariens de la poussière domestique
- Allergie aux animaux
- Allergie aux moisissures

Le label de qualité Allergie n'est en aucun cas un certificat général d'innocuité. Le fabricant ou le distributeur détermine les produits qu'il souhaite certifier et les fait contrôler par Service Allergie Suisse SA. Les consommateurs et consommatrices trouveront ensuite ces informations sur l'emballage du produit et dans la base de données de produits de Service Allergie Suisse.